

## **Reprise de concessions échues au cimetière de Saint-Médard**

*Le service des cimetières de la Ville de Mont de Marsan va engager des travaux de reprise de 34 concessions arrivées à échéance au cimetière de Saint-Médard.*

A partir du jeudi 11 mai prochain, une entreprise spécialisée et sélectionnée après appel d'offres, effectuera les travaux nécessaires à la reprise de 34 concessions arrivées à échéance, non renouvelées et en état d'abandon malgré les relances régulières de l'administration municipale. Cette opération permettra de proposer aux familles de nouveaux emplacements libérés, dans ce cimetière de la Ville jusqu'ici saturé.

Durant les travaux qui dureront une quinzaine de jours, le cimetière de Saint-Médard restera accessible au public, en dehors des zones directement concernées par les interventions.

*La liste de ces 34 concessions est à la disposition du public au Service des cimetières de la Ville de Mont-de-Marsan, 188 avenue du Maréchal Foch. Contact : 05.58.52.38.15*